

# Votre OPINION

## LETTRE DU JOUR

**MICHEL GADBOIS** | VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF, ASSOCIATION CANADIENNE DES DÉPANNEURS EN ALIMENTATION (ACDA) WWW.ACDA-AQDA.CA

### *Freiner la contrebande de cigarettes*

M. Doucet,

C'est avec intérêt que nous avons suivi votre excellente série sur la contrebande de tabac. Pour la première fois, vous avez montré au public québécois toute l'étendue de ce fléau dont les honnêtes dépanneurs font injustement les frais en subissant une concurrence déloyale et illégale.

Vous aviez raison d'écrire lundi dernier que « les gouvernements ne réussiront pas cette fois-ci à enrayer la contrebande en diminuant leurs taxes ». La différence de prix entre une cartouche légale de 70,23 \$ et une cartouche illégale à 15 \$ est effectivement beaucoup plus grande qu'en 1994, de sorte que même en éliminant complètement les taxes, il resterait une différence marquée.

Toutefois, il est tout aussi vrai d'affirmer que la diminu-

« La contrebande découle directement de la hausse excessive des taxes sur le tabac au début des années 2000 »

tion des taxes constitue une composante essentielle d'une stratégie efficace et intégrée de lutte à la contrebande de tabac. De fait, la question n'est plus de savoir s'il faut baisser ou non les taxes, mais de combien les baisser.

La GRC est formelle : la contrebande découle directement de la hausse excessive des taxes sur le tabac au début des années 2000. Cette politique à courte vue a contribué à atté-

nuer le tabagisme temporaire, certes, mais à quel prix! La situation d'aujourd'hui est bien pire qu'avant, car les cigarettes n'ont jamais été aussi abordables et toxiques, en particulier auprès des jeunes.

Au chapitre des solutions, il va de soi que l'État n'a aucun appétit à investir les réserves autochtones et qu'aucune opération policière ne freinera les cinquante conteneurs de cigarettes qui proviennent des États-Unis chaque semaine. Alors que reste-t-il comme mesures à prendre?

#### **Un sondage qui parle**

Selon un sondage Léger Marketing mené l'automne dernier, une forte proportion de fumeurs de contrebande reviendraient s'approvisionner au dépanneur avec un paquet à 4,80 \$ au lieu de 8,75 \$. Ainsi, en baissant le niveau des taxes à celui de 2000-2001, on réussirait à ramener une bonne partie des consommateurs au marché légal tout en assénant un coup terrible aux groupes criminalisés.

Nous pouvons réussir à juguler la contrebande en accompagnant ces baisses de mesures à plus long terme, telles que des modifications à la fiscalité, des pouvoirs d'intervention accrus aux forces policières, une campagne de sensibilisation et d'autres mesures qui constitueraient un plan d'action intégré fédéral et provincial.

Baisser les taxes et faire plus, c'est la voie de l'avenir pour contrôler ce fléau. Autrement, nous serons encore là dans deux, voire cinq ou dix ans, à dénoncer ce problème. Et les plus grandes victimes seront nos jeunes qui se mettront bientôt à fumer de plus en plus.